N°5 - JANVIER 2022

Dossier

Un blason pour notre commune page 6

L'édito page 2
Nos élus depuis la naissance de la chapelotte 3/3 page 3
Le bois de Gerbanères page 3
Célébration du 11 novembre page 4
Le repas des anciens page 4
Le noël à l'école page 5
Un lieu... une Histoire page 8
Un projet kayak à l'école. Les enfants racontent page 9
Le Chap'Trail 2022 page 10
Incivilités page 11
Le recensement page 12
La déchetterie page 12

L'agenda :

DECHETS :

La distribution des sacs poubelles aura lieu lors des permanences des élus à la mairie les samedis matin du mois de janvier.

LES ACTIVITÉS :

Le Chap'Trail :

La 8ème édition du Chap'Trail aura lieu le 20 février (voir article)

Après midis récréatifs :

Les après-midis récréatifs sont suspendus compte tenu de la situation sanitaire actuelle.

Gym :

Rendez-vous tous les lundis, à la salle polyvalente à 18h15 pour une séance d'une heure.

L'activité se déroulera dans le respect des recommandations sanitaires.

Badminton :

Tous les derniers lundis du mois rendez-vous à 18h15 à la salle polyvalente.

LE JEU :

9	6	1	8			2	3	5
		8	1		5			
					3	4		
					4		2	
	9	2		5			4	8
3	1			7	8	5	9	6
	8				6		5	
5						6		
1		6	5	3			7	

Résultat à l'adresse mail:

communication@hautdebosdarros.fr

Madame, Monsieur,
Chers administrés,

La cérémonie des vœux constitue traditionnellement pour l'équipe municipale et la population, un véritable rendez-vous fait de convivialité, d'amitié, mais aussi un bilan des actions qui ont été menées tout au long de l'année, une feuille de route pour l'année à venir. Rendre compte à la population, c'est avant tout rendre compte de notre engagement et remercier celles et ceux qui nous ont fait confiance, ceux qui nous soutiennent au quotidien, ceux qui nous aident dans notre mission d'élus. Bien au-delà de la tradition, la cérémonie des vœux du Maire à ses concitoyens est un moment privilégié dans la vie d'une Commune. Cette année encore malheureusement, la situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser cette rencontre. C'est donc par le MAG que je souhaite m'adresser à vous.

Cette année 2021 fut encore compliquée, mais les projets lancés en début d'année sont arrivés à terme.

Notamment la voirie où nous continuons à entretenir et refaire nos chemins communaux, cette opération sera reconduite en 2022. La place du village où le parking du cimetière a été remis en état.

L'école où des moyens ont été engagés pour améliorer l'apprentissage de nos enfants, la commune s'est dotée de tablettes ainsi que de 2 vidéos projecteurs interactifs.

Nous avons pu aussi travailler sur les projets de cette nouvelle année 2022 dont le principal est la rénovation de la cuisine de la salle polyvalente où sera la nouvelle cantine scolaire. Des groupes de travail d'élus travaillent parallèlement sur d'autres chantiers tout aussi importants, dont la rénovation de l'éclairage public, le remplacement des systèmes de chauffage énergivores ou l'isolation des bâtiments communaux. Il convenait de travailler très rapidement sur la réalisation substantielle d'économies d'énergie.

L'ensemble de ces projets font l'objet de subventions. Il serait irresponsable de notre part de passer à côté de ces aides qui nous permettront, à court terme, de mesurer précisément les économies réelles réalisées.

Ces vœux sont aussi l'occasion pour moi de remercier les services municipaux qui ont su faire preuve d'adaptabilité et d'implication. Qu'ils soient assurés de notre bienveillance et de notre reconnaissance à leur égard. Je sais qu'ils œuvrent au mieux pour la qualité du service rendu à la population.

Les entretiens organisés avec chacun d'eux nous ont permis de travailler de façon à faire évoluer les choses positivement et l'occasion de leur confirmer notre confiance.

Je remercie aussi les associations qui s'efforcent d'organiser des activités afin de garder ce lien social qui caractérise notre commune. Elles ont été malmenées cette année mais peuvent être assurées de notre soutien également.

Je finirai par remercier toute l'équipe de conseillers municipaux pour leur disponibilité et leur investissement.

Voilà, mes chers amis, les perspectives que je voulais évoquer avec vous. C'est avec toute mon équipe, que je vous souhaite une année 2022, pleine de santé, de bonheur, de sérénité et d'épanouissement personnel. Que cette année soit sous le signe de la reprise économique et d'une vie meilleure.

Cédric Madec

Nos élus depuis la naissance de la Chapelotte 3/3

Voici le troisième et dernier volet de notre histoire sur les élus qui va de 1971 à 2020, nous espérons que vous avez pris plaisir à les lire.

03/1971	03/1977	03/1983	03/1989	06/1995	03/2001	03/2008	03/2014	03/2020
Maire Laurent BUZY-PUCHEU	Maire Laurent BUZY-PUCHEU	Maire Laurent BUZY-PUCHEU	Maire Jean ARRIUBERGE	Maire Jean ARRIUBERGE	Maire Jean ARRIUBERGE	Maire Jean ARRIUBERGE	Maire Jean ARRIUBERGE	Maire Cédric MADEC
Roger BATGUZERE ADJOINT	Roger BATGUZERE ADJOINT	Joseph TROUILLET ADJOINT	Alain BATGUZERE ADJOINT	Yolande BARNABE ADJOINTE	Olivier ARRIULOU ADJOINT	Olivier ARRIULOU ADJOINT	Jean-Luc FAUX ADJOINT	Brice SAINT-MARTIN ADJOINT
Robert DUBOE	Marcel LARROUY	Jean ARRIUBERGE ADJOINT	Yolande BARNABE ADJOINT	Serge MATHIEU ADJOINT	Serge MATHIEU ADJOINT	Serge MATHIEU ADJOINT	Simone PERRENX ADJOINTE	Patrick PUYO ADJOINT
Paul MONJOUSTE	Gaston BETBEDER	Elise PLAA	Aubin BECAAS	Olivier ARRIULOU	Simonne PERRENX	Simone PERRENX ADJOINTE	Marcel AVRIL	Delphine BECHACQ-PUYO ADJOINTE
Yves LARROUY	Maryvonne DOEGLE	Gaston BETBEDER	Laurent BUZY-PUCHEU	Roger RIGAL	Yolande BARNABE	Yolande BARNABE	Alexandre CAMAROU- LABADET	Murielle ARRIUBERGE
Marcel LARROUY	Jean-Marie SARRES	Jean COUMES	Jean COUMES	Alain BATGUZERE	Françis POMME	Marcel AVRIL	Geneviève ESTOUP	Marcel AVRIL
André LARROUY	Joseph TROUILLET	Yolande BARNABE	Roger LABORDE	Roger LABORDE	Jean-Luc FAUX	Jean-Luc FAUX	Cédric MADEC	Sonia CARRERE
Robert TOUYE	Jean ARRIUBERGE	André LARROUY	Simone PLAA	Françis POMME	Michel GALLOIS	Cédric MADEC	Brice SAINT-MARTIN	Sébastien ERNEST
Joseph TROUILLET	Roger LABORDE	Pierrette PRAT	Pierrette PRAT	Simonne PERRENX	Laurette TRICA	Sébastien TOULET- BLANQUET	Sylvette SOUTRIC	Bruno FRELON
Henri BOURDA	André LARROUY	Michel PORQUET	Roger RIGAL	Joseph TROUILLET	Marcel AVRIL	Pierre VERGEZ	Sébastien TOULET- BLANQUET	Nicolas PERRENX
Maryvonne DOEGLE	Paul MONJOUSTE	Jean-Louis TOUYE	Joseph TROUILLET	Jean COUMES	Nadine POLTINI	Virginie GENTE	Pierre VERGEZ	Préscilla QUERE

Le bois de Gerbanères

En concertation avec l'ONF et dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Bosdarros, des coupes de bois ont été réalisées cet automne.

Plusieurs élus et bénévoles des deux communes se sont retrouvés sur le terrain pour œuvrer pendant plusieurs samedis, d'octobre à novembre, dans un très bon esprit et une bonne trentaine de stères à été distribuée aux intéressés de façon gracieuse pour cette 1ère édition.

Cette manifestation sera certainement renouvelée dès que les conditions météorologiques le permettront.

Au moment venu, toutes les informations seront communiquées et disponibles en mairie.

Célébration du 11 novembre

Comme tous les ans, les élus et les habitants du village se sont réunis pour partager un moment d'hommage et de recueillement dédiés aux hommes tombés pour la France lors de la guerre 14-18.

La situation sanitaire a permis cette année aux enfants de l'école de la Chapelotte de lire le texte de coutume reçu par le ministre, et de chanter en cœur La Marseillaise orchestrée par Madame Pucheu, directrice de l'école. Merci aux enfants pour ce moment émouvant.

Nous nous sommes ensuite réunis pour partager le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Le repas des anciens

En 2020, le traditionnel repas annuel organisé par la municipalité pour les plus de 60 ans n'avait pas pu avoir lieu faute de l'épidémie de Covid19.

Souhaitant malgré tout être aux côtés de nos aînés, les membres du Conseil Municipal avaient décidé de leur confectionner pour les fêtes de fin d'année un colis « douceurs » composé de chocolats et vin blanc, et de leur livrer à domicile.

Malgré cette attention, c'est avec impatience que nos anciens attendaient ce moment de retrouvailles mettant un terme à des mois d'isolement.

Cette année, la permission a été donnée de réunir nos convives sous présentation du pass sanitaire.

50 personnes ont répondu présent, nous avons partagé un moment convivial et chaleureux autour d'un repas copieux servi par le Bon Accueil de Boeil-Bezing, qui a permis de recréer du lien entre habitants et élus.

Et pour reprendre les mots qui ont été entendus à plusieurs reprises lors et après cet événement : « Ça fait du bien ! ».

Un grand merci à tous et à l'année prochaine…

Le noël à l'école

Une fois n'est pas coutume, le père noël a rendu visite aux enfants de l'école , la veille des vacances de noël.

Après un bon repas, préparé par Laure et la classe des grands, et quelques animations orchestrées par les enfants et enseignantes , le père noël a remis à chaque enfant un livre accompagné d'un petit mot personnalisé.

Au vu des conditions sanitaires les parents n'ont pas pu assister à la remise des cadeaux, mais les enfants étaient heureux de ce beau moment partagé.

Une expression béarnaise :
"Boune y fière anade, y sustout boune santat !"

Un Blason pour notre commune

Le blason est une description identifiant son porteur, pouvant être représenté sur un écu, une armure, une bannière ou un tabar (tunique). On parle également d'armes, les armoiries désignant l'écu et ses ornements extérieurs. Le blason est un signe de reconnaissance de l'individu ou de sa famille. Pour nous ce sera l'identification de notre commune.

L'héraldique vient du nom « héraut », c'est-à-dire celui qui annonçait et décrivait les chevaliers entrant en lice aux tournois, celui qui annonçait les événements, qui portait les déclarations de guerre en tant qu'officier public au Moyen Âge.

Ce terme datant du Moyen-Âge permettait de reconnaître sur le champ de bataille, ou lors de joutes, les ennemis et les alliés. Comme les soldats portaient le plus souvent des armures leur dissimulant le corps et le visage, ils prirent l'habitude de montrer sur leurs boucliers, et sur des bannières, des couleurs vives arrangées en dessins faciles à reconnaître. L'héraldique est la science - ou plutôt l'art - des blasons.

Jean-François Binon est héraldiste amateur et nous a proposé gracieusement de réaliser un blason pour notre commune.

Après plusieurs échanges voici les propositions :

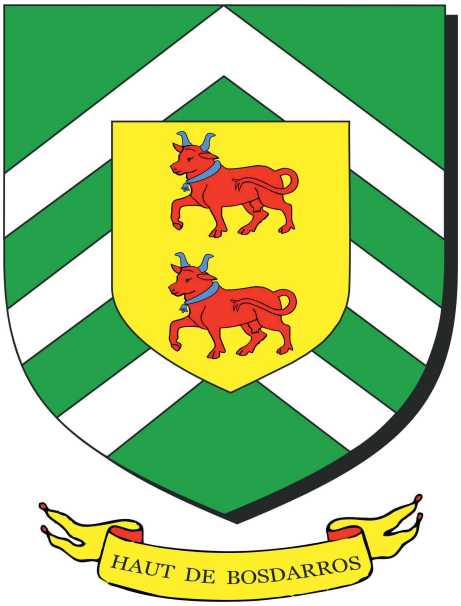

Blason A

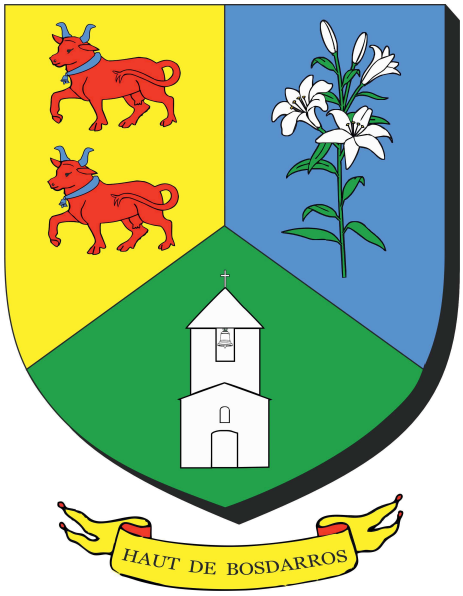

Blason B

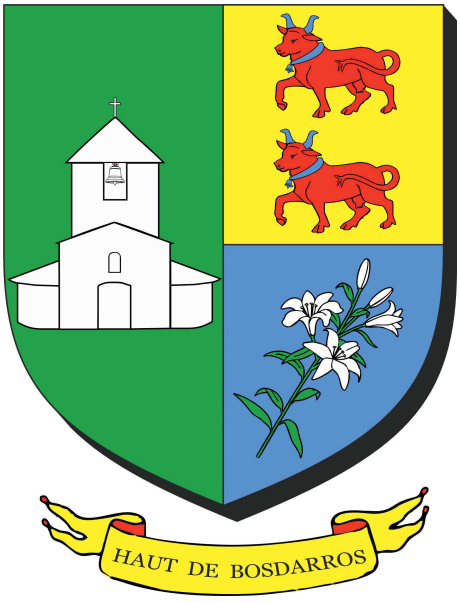

Blason C

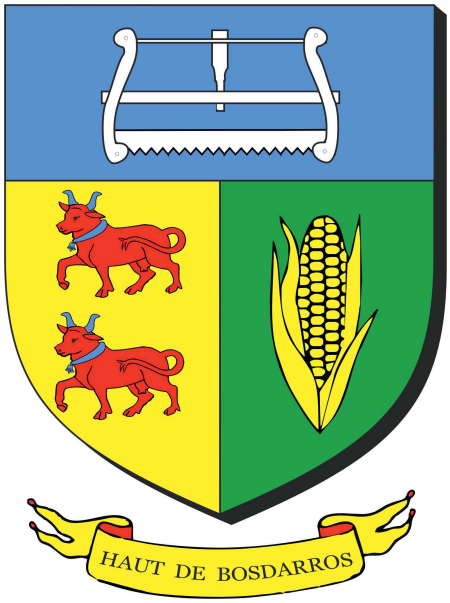

Blason D

Avant de voter voici quelques explications sur les meubles (dessin ou icônes présents sur le blason) ainsi que les couleurs choisies :

Les 2 vaches :

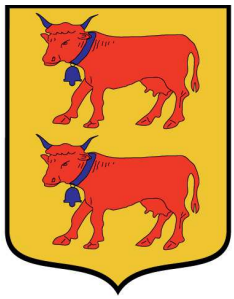

Elles sont rouges, possèdent deux cornes bleues, sont colletées et clarinées d'azur, et font la paire.

La région a beau être une terre d'agriculture, ce n'est pas la raison de l'apparition du couple de bovin sur les armoiries béarnaises.

L'origine de la présence des bovidés sur le blason remonte à nos ancêtres, les Vaccéens.

Ce peuple celte vivait au nord du Douro (ce territoire correspond aujourd'hui à la Tierra de Campos). En l'an 100 avant Jésus Christ ils furent soumis par la République romaine. Les Vaccéens sont ensuite poussés vers "la France" par les Wisigoths et s'établirent sur le piemont pyrénéen, sur les futurs territoires de Navarre, Nord-Aragon, Béarn et Bigorre.

Ce peuple emmena dans ses bagages ses us et coutumes. Et, comme leur nom l'indiquait ils vouaient une attention toute particulière aux vaches.

Ce culte devint un tel symbole dans la région que Louis le Pieux, roi d'Aquitaine de 781 à 814, le perpétua au moment de transformer le Béarn en vicomté héréditaire.

L'image des deux vaches fut conservée sur le blason.

L'église :

Symbole de la chapelle et à l'origine du nom de notre village « La chapelotte »

Le lys de jardin et la scie :

Ils font référence au saint patron de la commune : Saint Joseph également saint patron des charpentiers.

La couleur verte ou le Maïs :

Représente l'agriculture

Les chevrons sont en lien avec les Barons Arros :

L'origine de la maison d'Arros est très ancienne et déjà mentionnée en 1097.

Cette Baronnie siégeait à la droite du Vicomte. Elle était puissante et l'une des plus importantes par les terres possédées.

Ainsi en 1385, ARROS et ses hameaux comprenant HAUT-DE-BOSDARROS jusqu'à BOSDARROS (bois d'Arros), comptait 44 feux (198 habitants) alors que PAU en comptait 124 (558 habitants).

On comptait un feu pour 4,5 habitants. En 1549, la Baronnie comptait 46 feux et 207 habitants, pour atteindre 1 000 habitants en 1833, 817 en 1990 et 728 en 1999.

La taille du pigeonnier (privilège des seigneuries), dans la cour intérieure du Château, témoigne de cette puissance. Il est le plus large du Béarn avec 8 mètres de diamètre intérieur et plus de 880 boulins (nichoirs).

Les boulins étaient liés aux acres de terres possédées.

La Baronnie d'Arros, constituée d'un seul tenant des terres d'Arros, de Haut-de-Bosdarros et de Bosdarros, couvrait une surface de plus de 5 000 ha.

Elle appartint d'abord à la famille d'Arros, puis passa, en 1589, par dot en mariage, à la famille de Gontaut-Biron (branche de Salignac et d'Arros).

Cette dernière la perdit en 1671 au profit de la famille d'Espalungue qui la possédait encore au moment de la Révolution. Aujourd'hui, c'est à nouveau à la famille d'ARROS qu'est retourné ce fief.

Le choix du blason est soumis au vote des habitants, nous vous invitons à y participer en remplissant le coupon ci-joint (à déposer en mairie) ou en vous rendant sur l'application Intramuros (un sondage sera bientôt en ligne).

Réponses souhaitées avant fin février.

Un lieu... une Histoire!

On était cinq enfants. Un de mes frères est mort à 11 ans après sa communion. J'étais à l'école de Haut de Bosdarros, à 9/10 ans je gardais les vaches sans chien et sans clôture chez ma grand-mère chez Bées. On allait pendant la guerre, chercher des bons pour les chaussures chez les Béchacq.

On était enfants de cœur avec Laurent Vergez, le matin on gagnait 2fr pour la messe basse et 1fr pour la messe haute.

Lorsque le père de Julien Avril est mort, je gardais les vaches. je vois l'enterrement passer chez Burs (un char avec des bœufs); je me prépare, pas douché comme maintenant, je pars en courant, un chien me mord, cinq agrafes; je n'ai pas pu aller à l'enterrement.

La dernière année de mes études à 14 ans, je suis parti aux Labassères pour passer mon certificat d'études, après tout a changé.

J'ai continué à garder des brebis et en 1952, je suis parti berger à Bedous. Le père de Louisette avait des brebis et son frère de Bedous m'a pris pour les garder pendant 2 ans. J'ai appris à faire le fromage avec un copain, j'étais domestique. Le père de Louisette a dit ' aquiu, quas troubat u homy!'*; à moi il ne me disait rien, il ne me vantait pas. Après, je suis allé en Vallée d'Ossau, domestique aussi.

En 1956, j'avais 21 ans, j'ai fait 30 mois d'Algérie. On dormait sur des sarments de vigne, il fallait prendre la garde toutes les 2h et on avait qu'une seule permission. On ne gagnait pas d'argent et en rentrant, il fallait repartir à zéro.

En 1958, je suis rentré en bateau (2 jours de voyage), je suis arrivé à Nay à minuit, j'ai pris ma valise et je suis rentré à pied. Ici, c'était Noël.

En 1959, j'ai passé mon permis de conduire à Nay, chez Castagné. On s'est connu aux courses à vélo auxquelles on participait. C'est le père de Lucienne Larrouy qui me faisait circuler. Ma première voiture était une Panhard qui m'a été vendue par le vétérinaire de Nay. J'y mettais 10/15 agneaux ou des béliers, des brebis pour aller à la montagne.

J'ai acheté des brebis à mon compte. On vivait à Bartot, Marcelle allait laver le linge tous les matins au pont de Puydebat. Il y avait un petit bosquet, une petite source où on remplissait l'eau pour boire. Les enfants restaient seuls. On avait la cuisine et la chambre dans laquelle on mettait les fromages.

En 1962 on s'est marié, Raymond est né puis Josette, suivi de Christian. Après j'ai racheté chez mes parents, rien qu'en vendant du fromage les mardis et samedis. Il n'y avait pas de bergerie.

On avait 500 brebis. Marcelle à 7h avait déjà fait trois fromages sachant qu'il faut 2 ou 3 heures à la main. Et en rentrant de Nay on partait garder les brebis. J'allais à Ger tous les jours faire pacager et garder celles qui n'avaient pas de lait, pendant que Marcelle faisait paître celles d'ici. En mai / juin elles rentraient ici et après elles partaient à la montagne.

En 1975 on allait à Saliente où je louais les terres de la montagne. A Arrens j'ai acheté une grange à rénover et des terres.

La montagne, il n'y avait que ça qui comptait. Il a fallu beaucoup travailler et maintenant je suis fier de mes enfants. Raymond et Christian suivent mes traces avec des vaches et des brebis à 2400m d'altitude dans mes montagnes.

Michel Duboé

* Là, tu as trouvé un homme

Un projet kayak à l'école, les enfants racontent:

La classe des grands de l'école de la Chapelotte a participé à un fantastique projet kayak.

Pendant 6 semaines, nous avons découvert une nouvelle discipline sportive : le Kayak. Nous avons appris à manier les kayaks, d'abord au stade d'eau vive, puis dans le gave de Pau. A la fin du projet nous avons fait la descente du gave entre Jurançon et Laroin. Notre maitresse Cindy et notre moniteur de Canoë Kayak, Rémi, nous ont remis notre diplôme de la « pagaie blanche ».

Avant de monter dans un Kayak, nous nous sommes rendus au stade d'eau vive lors de l'épreuve de la coupe du monde de Canoë-kayak.

Nous avons participé à 4 ateliers autour du Kayak :

- Les embarcations
- Le desman des Pyrénées
- L'olympisme
- Et la découverte du stade d'eau vive

Le stade d'eau vive :

Le stade Nautique accueille des kayakistes. Et aujourd'hui c'est une épreuve de la coupe du monde. Pour remporter la victoire, les kayakistes passent 20 portes le plus vite possible : les portes vertes ils les passent en descendant et les rouges en remontant le courant.

Le stade Nautique a été construit pour les kayaks, les canoës et les bouées... L'eau provient du gave de Pau grâce à une pompe. La pompe aspire l'eau du gave qui descend le parcours puis l'eau retourne dans le gave.

Lors de la coupe du monde, ils mettent beaucoup d'eau mais quand viennent les bouées ils mettent beaucoup moins d'eau.

Les embarcations :

Il existe plusieurs sortes de kayak : certains sont longs et d'autres sont courts. Certains sont pour la mer, d'autres sont pour la rivière.

Certains servent à faire des figures dans les rivières (Kayak freestyle).

Les kayaks peuvent être en plastique, gonflable ou en carbone.

Les prochains Jeux Olympiques :

Saurez-vous répondre à toutes nos questions ?

Combien d'anneaux y a-t-il sur le symbole des J.O. ?

De quelles couleurs sont les anneaux ?

Quand seront les prochains J.O. ?

Quelles sont les différences entre un canoé et un kayak ?

Les animaux semi aquatiques :

Ce sont des animaux qui vivent sur la terre et chassent dans l'eau. Ils ne pondent pas des oeufs et ils allaitent leur bébé.

Il y a par exemple :

-la loutre
-le rat musqué
-le putois
-le vison d'Amérique
-le ragondin
-et le desman des Pyrénées

Le desman des Pyrénées est très rare à voir. Il mange tout ce qu'il trouve. Il possède 2 poils différents :

-le poil de bourre
-le poil de jarre

Le desman a développé des caractéristiques particulières :

- ses oreilles se ferment quand elles sont sous l'eau
- il peut un peu voir sous l'eau
- pour l'aider à chasser il a des vibrisses
- il possède des pattes palmées

Le Chap' Trail 2022

La 8ème édition du Chaptrail aura lieu le 20 février 2022, nous l'espérons vivement ! Comme les précédentes éditions, tout est mis en œuvre pour la réussite de ce bel évènement sportif de début d'année qui réunit toutes les générations.

L'occasion pour les organisateurs de remercier très chaleureusement tous les propriétaires terriens qui chaque année nous autorisent à emprunter leurs champs, leurs bois, leurs sentiers et carreteres et qui offrent ainsi le privilège aux participants de redécouvrir des sentiers « oubliés », longtemps connus par nos anciens et de pouvoir profiter de magnifiques paysages. Sans eux, le Chaptrail ne pourrait avoir lieu.

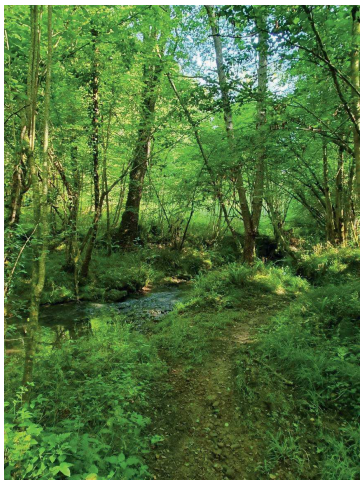

Sur le tracé du grand parcours ci-dessus vous pouvez découvrir les différentes propriétés traversées. Départ et arrivée à la salle des fêtes.

Toute personne qui souhaite s'investir pour la réussite de cette manifestation peut se faire connaître auprès du président de l'association bruno.cerris@gmail.com ou au 06.27.24.02.74

Incivilités.

5ème Mag', 5ème rappel… nous avons encore trouvé à plusieurs reprises des déchets non pris en charge par nos poubelles tels que des cartons surdimensionnés, de la vaisselle, du polystyrène…

Pour rappel, ce type de déchets est à jeter en déchetterie et non pas en poubelle verte, ni jaune, ni à coté, ni dessus, ni derrière !

Nous vous rappelons que le fait d'abandonner des déchets ou de constituer un dépôt illégal de déchets peut être, selon le cas, une contravention de 4ème (750 € maximum) ou de 5ème classe (1500 € maximum, 3000 € en cas de récidive) ou un délit.

Ces déchets sont principalement retrouvés au conteneur face à la vierge, les auteurs de ces dépôts sauvages peuvent être facilement identifiables.

Merci de votre vigilance.

Le recensement

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Un agent recenseur a été désigné au sein de la commune.

Des questionnaires seront distribués dans chaque foyer début janvier. Deux modes de recensement sont disponibles :

- par internet avec un code d'accès délivré par l'agent recenseur ; les habitants répondent sur le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr. L'agent recenseur reçoit alors un accusé réception par SMS. La collecte du logement est terminée.
- par écrit. L'agent recenseur doit repasser chez l'habitant récupérer les formulaires remplis à cet effet.

La déchetterie

En vue de la fermeture de notre micro déchetterie les jours d'ouverture vont être réduits. A compter du 1er janvier la micro déchetterie sera ouverte les 4èmes samedis du mois.

Un projet de réhabilitation du site est en cours d'étude.

GUIDE PRATIQUE DU VILLAGE

La Mairie

Horaires d'ouverture:
Tous les lundis et jeudis de **9h à 17h sans interruption**
Permanence du maire ou des adjoints:
Samedi de 9h à 12h.

Contact :
Téléphone - Fax mairie: 05.59.71.21.23
Téléphone du maire : 06.29.78.45.28
Mail : comhautbosdarros@cdg-64.fr
Site : https://www.hautdebosdarros.fr

Communication :
Si vous désirez recevoir Le Mag' par courriel vous pouvez nous envoyer une demande en communicant votre adresse mail et postale à l'adresse suivante :
communication@hautdebosdarros.fr

La Salle des fêtes
Réservation : 06.25.19.57.38

Les déchets
Ouverture de la déchetterie les 4ème samedis du mois.

Ramassage des poubelles :
Déchets ménagers : le jeudi
Recyclables: le vendredi

Informations et réservations du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 avec réservation obligatoire la veille avant 17h au : **09.70.87.08.70**

La Paroisse

Renseignement :
place de l'église
64800 Nay
05 59 61 01 09
www.doyenne-nay.com
le siteweb du catéchisme
https://sites.google.com/view/catechismenay

Catéchisme : Un groupe de caté ouvert à tous (même aux enfants non baptisés) à lieu le mardi et jeudi soir de 16h30 à 19h à la salle paroissiale d'Arros-Nay. Inscriptions par mail catechismenay@gmail.com